Envoyé en préfecture le 29/10/2026
Reçu en préfecture le 29/10/2026
Publié le
ID : 089-218904324-20261029-DEL2026108-DE

Vaudeurs

Département de l'Yonne
****
Arrondissement de Sens
Canton de Brienon/Armançon

En exercice : 10
Présents : 10
Ont pris part à la délib : 10

OBJET :
HORAIRES WC PUBLICS

N°2026/108

EXTRAIT du REGISTRE
****
DELIBERATIONS Du CONSEIL MUNICIPAL
****

Séance du mercredi 28 octobre 2026
Convocation du 22 octobre 2026

Le mercredi vingt-huit octobre deux mille vingt-six, à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Bernard HOSCH, Maire.

Etaient présents : M. Bertrand BOBIN, Mme Evelyne CABRER, Mme Audrey CHEVET, Mme Nathalie DAVOUST, Mme Nadège DURAND, M. Patrick FROMENTIN, M. Sylvain GUERARD, M. Bernard HOSCH, M. Alain MARCHAL, Mme Barbara PREVOST

Était absent (excusé) : néant
A donné procuration : néant

Secrétaire de séance : M. Patrick FROMENTIN

Le Maire explique qu'une demande a été faite pour officialiser les horaires d'ouverture des wc publics situés place de l'éolienne (dans la salle polyvalente).

M. le Maire propose les horaires suivants :

Lundi de 8h à 16h : le service technique communal sera chargé de l'ouverture/fermeture.
Mardi de 8h à 16h : le service technique communal sera chargé de l'ouverture/fermeture.
Mercredi de 8h à 16h : le service technique communal sera chargé de l'ouverture/fermeture.
Jeudi de 8h à 16h : le service technique communal sera chargé de l'ouverture/fermeture.
Vendredi de 8h à 16h : le service technique communal sera chargé de l'ouverture/fermeture.
Et aux horaires d'ouverture/fermeture du Café de l'éolienne
Samedi fermé
Dimanche matin aux horaires d'ouverture/fermeture du Café de l'éolienne
fermé l'après-midi

Il précise que cela permet un accès à des wc aux personnes qui viennent faire une activité place de l'éolienne et qui ne peuvent pas entrer dans la salle polyvalente.

M. Bertrand BOBIN précise qu'il faudrait mettre en place des panneaux indicateurs dans la commune.
M. Patrick FROMENTIN dit qu'il y a des poubelles dans le local avant les wc publics. Il faudrait envisager de les déplacer pour éviter le vandalisme.

M. Sylvain GUERARD n'est pas d'accord pour une ouverture en libre accès. En effet, des personnes pourraient y venir fumer, dégrader…

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité :

POUR	CONTRE	ABSTENTION
8	1 (M. Sylvain GUERARD)	1 (Mme Audrey CHEVET)

DÉCIDE les horaires suivants pour les wc publics situés place de l'éolienne :

Lundi de 8h à 16h : le service technique communal sera chargé de l'ouverture/fermeture.
Mardi de 8h à 16h : le service technique communal sera chargé de l'ouverture/fermeture.
Mercredi de 8h à 16h : le service technique communal sera chargé de l'ouverture/fermeture.
Jeudi de 8h à 16h : le service technique communal sera chargé de l'ouverture/fermeture.
Vendredi de 8h à 16h : le service technique communal sera chargé de l'ouverture/fermeture.
Et aux horaires d'ouverture/fermeture du Café de l'éolienne
Samedi fermé
Dimanche matin aux horaires d'ouverture/fermeture du Café de l'éolienne
fermé l'après-midi

DÉCIDE de ne pas mettre de signalétique spécifique dans la commune pour indiquer les wc publics.

MAIRIE DE VAUDEURS (Yonne)

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
Et de la réception en Sous-Préfecture
Affichage et/ou notification le 29 octobre 2026
Le secrétaire de séance

Le Maire, Bernard HOSCH
le 29 octobre 2026

Le Maire de Vaudeurs
Bernard HOSCH